

LUNDI 31 AOÛT 2015

REPRÉSENTATIVITÉ DES ONG ENVIRONNEMENTALES : LE GRAND RI GOUVERNEMENT

**Représentées au Comité Economique et Social Européen[1] environnementales viennent d'être éliminées pour la prochaine mai
inacceptable. Le retour en arrière c'est maintenant ?**

Partenaires à part entière des acteurs de la société civile, les organisations environne partir des années 2008-2009 plusieurs grandes enceintes institutionnelles afin de faire e en amont des décisions publiques. Au niveau européen, cela représentait 2 sièges pour le de l'environnement françaises. C'était là un acquis majeur du Grenelle de l'environneme à remettre en question, du moins ouvertement.

C'était sans compter sur le gouvernement français qui vient de supprimer ces de Economique et Social Européen. Alors que leur implication dans leurs mandats avait été u Nature Environnement et la Fondation Nicolas Hulot viennent d'apprendre, et tout à mandats seront désormais supprimés. Leur implication avait pourtant permis de faire bo institutions européennes sur des sujets très concrets comme l'obsolescence pr fonctionnalité, la surpêche ou la promotion des transports collectifs.

En outre, et bien que le Comité Economique et Social Européen soit l'organe consultatif, Rome, pour représenter la société civile organisée auprès des institutions européennes, de toutes les règles statutaires, a choisi d'y proposer deux personnes qui ne corresponde représentation de la société civile organisée.

France Nature Environnement juge inadmissible ce considérable retour en arriè environnementales et considère la décision du gouvernement comme un gigantesqu bénévollement.

FNE demande une annulation de la décision gouvernementale et exige une réponse ar rôle que le gouvernement entend voir jouer par les organisations environneme consultatives.

[1] http://europa.eu/about-eu/institutions-bodies/eesc/index_fr.htm

CONTACTS PRESSE :

Michel Dubromel, Vice-président : **06 82 52 11 81**

michel.dubromel@fne.asso.fr